RISQUANT DE DÉFIGURER TOTALEMENT LA FAMEUSE PLACE GUEYDON

Le wali de Béjaïa décide l'arrêt immédiat des travaux d'aménagement

Le wali de Béjaïa a décidé l'arrêt immédiat des travaux d'aménagement entrepris au niveau de la place du 1er-Novembre (ex-place Gueydon) qui risquent de défigurer totalement ce site touristique paradisiaque de la cité des Hammadites.

Ouled Salah Zitouni a sèchement réclamé au président d'APC de Béjaïa de lancer un concours pour choisir le meilleur bureau d'études spécialisé dans le domaine des aménagements de sites touristiques. Il a été aussi reproché aux élus de l'APC d'avoir pris à la légère le projet pour lequel un montant estimé à 18 millions de dinars a été dégagé sur le budget communal pour la réhabilitation d'un site très cher à la population bougiote.

Le maire de Béjaïa a été à l'occasion instruit pour procéder au nettoiement. Il a instruit également le président d'APC pour procéder au nettoiement de la placette Gomez, réparer le jet d'eau et repeindre les murs du site.

S'agissant des travaux de l'échangeur des Quatre Chemins, le wali de Béjaïa a demandé aussi au président de l'APC de Béjaïa d'entamer les travaux de démolition des locaux situés sous les échangeurs pour permettre l'achèvement de la réalisation du projet.

Les commerçants seront délocalisés vers un autre site au centre-ville. Il faut signaler que plusieurs réunions ont été observées pour solutionner les multiples difficultés rencontrées lors de la réalisation de l'échangeur des Quatre Chemins, notamment le déplacement de 6 câbles électriques de haut voltage, un oléoduc, un réseau d'assainissement, un autre d'AEP en plus des câbles téléphoniques.

Par ailleurs, lors d'une visite effectuée au port de plaisance de Tala Ilef, le premier responsable de l'administration de Béjaïa a exigé de l'entreprise réalisatrice des travaux l'achèvement et la livraison du projet avant la fin de l'année en cours. Il faut noter que le taux d'avancement des travaux est estimé à 65%. Une enveloppe financière de 510 milliards de centimes a été dépensée pour la réalisation de ce projet de confortement de la jetée principale de ce port.

La wilaya de Béjaïa a aussi bénéficié, selon la cellule de communication du wali, d'une enveloppe de 20 milliards de DA pour la réalisation de quatre nouveaux projets. Le deuxième projet après celui de Tala Ilef est le port de plaisance et abri de pêche de Beni Ksila. Les travaux ne semblent néanmoins pas avancés comme souhaité par le responsable de la wilaya qui a sommé le directeur des travaux publics de mettre en demeure le groupement d'entreprises en charge du projet. Un délai de vingt jours a été accordé au groupement d'entreprises pour «se rattraper, faute de quoi, de nouvelles sanctions seront prises», a fait savoir la cellule de communication de la wilaya.

Le coût du projet est estimé à 3 milliards de DA, selon la même cellule de communication .

A. Kersani

MOSTAGANEM

Les travaux du tramway reprendront prochainement

La réception du projet du tramway prévu pour le mois de septembre 2017 et qui a accusé un retard de travaux de plus de 3 mois en raison d'un problème d'ordre financier propre à l'entreprise espagnole a été la raison de la réunion de travail organisée par le wali avant-hier au niveau de son cabinet.

Ont pris part à cette réunion, les responsables de l'entreprise espagnole chargée de la réalisation du projet, MM. José Carlos Garcia, directeur technique Algérie, Raphaël Lorenzo de la société Isilux-Corzan, le directeur général de la firme Alstom-Algérie et le directeur du Métro d'Alger en sa qualité de maître d'ouvrage.

Avec un air calme et dans un discours très clair, le wali s'est adressé directement à ses interlocuteurs espagnols pour leur dire qu'il n'est pas du tout content de la situation actuelle tout en insistant que l'entreprise espagnole est tenue d'honorer ses engagements. En ce sens, il lança à l'adresse des responsables étrangers : «Messieurs, cette situation ne peut plus durer, et ce n'est pas la peine de revenir sur les raisons de cette défaillance. Il est de mon devoir de tenter de remuer le cocotier en ma qualité de premier responsable de la wilaya et porte-parole d'un million d'habitants. Les retards que vous avez enregistrés nous ont carrément bloqué et nous sommes doublement otages du fait que tous les projets d'aménagement urbains projetés pour la ville sont mis en veilleuse à cause du chantier du tramway et c'est inadmissible comme situation. Hier, j'ai été en discussion avec le ministre des Transports que je salue et remercie pour les efforts consentis en ce sens, et il m'a assuré que la reprise des travaux est imminente. Aussi, nous avons constitué tout un dossier que nous allions remettre au Premier Ministre à l'effet de prendre une décision qui permettrait de débloquer la situation. Notre proposition était soit la reprise immédiate des travaux soit la résiliation pure et simple du contrat et d'aller vers d'autres compétiteurs.»

Dans son réquisitoire, M. Temmar déplore cette situation, car pour lui, il s'agit de deux choses l'une : ou honorer son contrat ou le résilier. Il dit exprimer les inquiétudes des citoyens de Mostaganem, à l'image des habitants et commerçants de l'avenue Benyahia-Belkacem ainsi que les commerçants qui se sentent agressés dans leur vie quotidienne. L'installation d'un comité de pilotage, tel que prévu à la demande de M. le wali pour veiller à l'exécution des travaux de réalisation du tramway de Mostaganem dans les délais impartis, a été la première décision du premier responsable de la wilaya. A la fin de son réquisitoire, le wali déclara : «Les Mostaganémois, comme moi d'ailleurs, ont le droit de tout savoir sur ce projet, et sur d'autres projets. Et pour cela, le planning de ce projet une fois fini, sera porté dès la semaine prochaine à la connaissance des citoyens par voie d'affichage, de presse et Internet. Ils doivent être informés du moindre détail. Et je le ferai.»

Puis le wali donna la parole à ses interlocuteurs responsables de la réalisation du tramway qui ont d'abord tenu à présenter leurs excuses pour tous les désagréments causés et affirment tous qu'ils sont impatients de reprendre leurs activités d'ici une semaine.

A. B.

700 grammes de drogue saisis par la police dans une plage

Agissant sur la base d'une information, les éléments de la police de lutte contre les stupéfiants de Mostaganem ont appréhendé, un dealer âgé de 53 ans, originaire du vieux quartier de Tighdit, qui activait à travers la plage d'El Matarba.

Selon le communiqué de la cellule de communication de la Sûreté de wilaya parvenu mardi, c'est au terme d'une filature qui a duré plusieurs jours que le mis en cause a été interpellé et la perquisition de sa baraque a porté ses fruits puisque les policiers ont découvert des plaquettes de résine de cannabis ainsi qu'une autre quantité enfouie dans le sable, le tout évalué à un poids de 700 grammes.

Présenté devant le parquet du tribunal de Mostaganem, le présumé narcotrafiquant a été incarcéré.

A. B.

AÏN DEFLA

Selon son directeur, l'Ansej se porte bien

Lors d'une récente rencontre avec les représentants qui a eu lieu au siège de l'Agence, le premier responsable, M. Guesmia Mohammed, s'est montré très satisfait des résultats concrétisés par son dispositif dans le domaine du soutien aux projets réalisés par les jeunes entrepreneurs.

Il cite les chiffres cumulés depuis la mise en place de ce dispositif, en 1998, de 6 600 microentreprises créées qui ont généré de 18 à 20 000 emplois dans divers secteurs. Parmi les entreprises créées grâce à l'Ansej, il évoque le cas de cette entreprise d'El Attaf qui s'est intégrée dans le créneau du conditionnement des olives, et qui emploie actuellement quelque 40 agents dont nombreux occupent un emploi permanent. Le responsable cite aussi le chiffre de 163 projets soutenus par l'Agence durant l'année écoulée, jusqu'à la date du 31 août dernier avec un montant de plus de 228 292 642 DA de prêts non rémunérés.

S'agissant du recouvrement des prêts, le taux atteint toujours à la date du 31/8/2016 est de 53%, estimé être le double du taux de recouvrement réalisé durant l'année dernière à la même date.

Cependant, il est précisé que le nombre de projets financés a diminué, passant de 97 en 2015 à 76 en 2016, les projets relevant du secteur du BTPH ont accusé une légère baisse passant de 12 à 11 dans le même intervalle et ceux ayant trait aux services, de 125 dossiers avalisés en 2015, seuls 42 l'ont été en 2016.

Le directeur de l'agence explique cette diminution par la saturation de certains créneaux mais aussi par la politique du soutien à des secteurs prioritaires. En effet, si pour les projets à caractère industriel, 14 prêts non rémunérés ont été accordés en 2015, en 2016 leur nombre est passé à 21. Le nombre de prêts non rémunérés a doublé, passant de 5 en 2015 à 10 en 2016.

Lors de cet entretien avec le responsable de l'antenne de Wilaya de l'Ansej, il a beaucoup été dit à propos du recouvrement des prêts accordés. Selon M. Guesmia, le taux atteint de remboursement à la date du 31/8/2016 est de 53%, taux estimé être le double de celui du recouvrement réalisé durant l'année 2015.

Pour répondre aux nombreuses critiques formulées par différents milieux collant l'étiquette à l'agence d'être devenue «Kahouat Moh…», une agence qui distribue les millions par centaines que les contractants de prêts dilapident avec ostentation, le responsable de l'Ansej précise qu'en cas d'échec du projet, tout est préparé pour aider l'entrepreneur à redresser la situation même en rééchelonnant les dettes.

Pour les cas de détournements de destination des prêts, on indique que la justice est saisie. Toutefois, on tient à noter que généralement, dès que le titulaire du prêt est prévenu que le dossier va être transmis à la justice, il s'arrange pour entamer ses remboursements et respecter son échéancier.

«Et au cas où le bénéficiaire du prêt rembourse la totalité du prêts mais a détourné sa destination ?» A cette question, le chef de l'antenne précise : «Dans ce cas, il aura à s'acquitter du montant du prêt, mais souffrira du retrait des avantages fiscaux tels que la TVA, les intérêts bancaires et d'être inscrit définitivement sur la liste noire». Et d'ajouter : «Le nombre de dossiers au main de la justice actuellement n'atteint pas la centaine».

Karim O.